



Département du Loiret
Arrondissement d'Orléans
Canton de Châteauneuf-Sur-Loire
Commune de VITRY-AUX-LOGES

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 OCTOBRE 2021**

ARRET PROJET PLU

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-six octobre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Vitry-aux-Loges, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Arnaud de BEAUREGARD, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal :	26 octobre 2021 transmise le 19 octobre 2021
Nombre de membres élus :	19
Nombre de membres présents :	15
Nombre de membres votants :	19

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Christophe BOURILLON, Jacques CÉVOST, Chantal LEJARRE, Jocelyne MARTIN, Sylvie GANDON, Nicole MALLET, Cédric SICARD, Laetitia GIRARD, Céline ROTURIER, Grégory DAUDIER, Félix HERNANDEZ, Dominique MAÇON, Catherine ROUZIC, Christel BARBIER

Etaient absents :

Philippe ANDRIEU
Francis VIGOUROUX
Cédric FAUCONNIER
Alexandra GOUILLOT

Ont donné pouvoir :

Philippe ANDRIEU	à Arnaud de BEAUREGARD
Francis VIGOUROUX	à Jocelyne MARTIN
Cédric FAUCONNIER	à Jacques CÉVOST
Alexandra GOUILLOT	à Laetitia GIRARD

Secrétaire de Séance : Laetitia GIRARD

Rapporteur : Monsieur Arnaud de BEAUREGARD, Maire

La procédure de révision du document d'urbanisme initiée en 2015 a abouti au dossier de projet de révision du PLU qui doit être à présent arrêté par le conseil municipal avant d'être transmis pour avis aux personnes publiques associées et aux communes limitrophes et soumis ultérieurement à enquête publique.

La concertation s'est effectuée en application des articles L 103-2 et suivants du code de l'urbanisme tout au long de la procédure de révision :

- Entretiens avec les agriculteurs durant une permanence :
 - o 27 février 2018
- Deux réunions publiques :
 - o 06 avril 2018
 - o 21 septembre 2018
- Une information par articles de presse
 - o Quatre articles dans la République du Centre :

- 31 mars 2018
- 09 avril 2018
- 24 septembre 2018
- 08 octobre 2018
- Cinq articles dans les bulletins municipaux et/ou le site internet de la commune de Vitry-aux-Loges
 - un en 2017
 - deux en 2019
 - deux en 2021
- Une information régulière sur le site internet de la commune de Vitry-aux-Loges

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les délibérations du conseil municipal, en date du 18 décembre 2015 ayant prescrit la révision du document d'urbanisme, et fixé les modalités de la concertation.

Vu le débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable ayant eu lieu au sein du conseil municipal le 13 septembre 2019 ;

Vu le projet de révision du PLU et notamment le rapport de présentation, le projet d'aménagement et de développement durable, le règlement, les documents graphiques et les annexes transmis à l'ensemble du Conseil Municipal en date du 24 septembre 2021 ;

Considérant que ce projet est prêt à être transmis pour avis aux personnes publiques qui ont été associées à sa révision ainsi qu'aux communes limitrophes et aux établissements publics de coopération intercommunale directement intéressés, qui en ont fait la demande.

Où cet exposé,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à la majorité par 14 voix pour et 5 abstentions (Chantal Lejarre, Laëtitia Girard, Christel Barbier, Catherine Rouzic, Dominique Maçon), décide :

❖ **DE TIRER** le bilan de la concertation :

Aucune observation de nature à remettre en cause les orientations retenues n'ayant été relevée, considère ce bilan favorable et décide de poursuivre la procédure.

❖ **D'ARRÊTER** le projet de révision du PLU de la Ville de Vitry-aux-Loges tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,
A Vitry-aux-Loges, le 26 octobre 2021
Arnaud de BEAUREGARD,

